

LE PRAGMATISME DES ETATS MEMBRES DU BASSIN DU LAC TCHAD FACE AU JIHADISME : LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE ET LA CRISTALLISATION D'UN COMPLEXE DE SECURITE INTEGRE

Armel sylvain BAHOKEN MIGNAMISSI

*Doctorant en Science Politique à l'Université de Douala
armelbahoken@gmail.com*

Résumé

La FMM est un instrument d'action publique sécuritaire opérationnel, crée par les États membres du Bassin du Lac Tchad pour lutter contre le terrorisme jibadiste. Elle est le produit d'une volonté de pacification de l'ordre sous régionale. Jadis Force Multinationale Conjointe de Sécurité créée en 1994, elle fut redynamisée et dotée d'un nouveau mandat dans l'optique de l'adapter à la nouvelle menace présente : le jibadisme. Cet article a pour dessein d'analyser cette dernière comme résultat objectivé d'une volonté endogène d'homogénéisation des politiques de sécurité dans le bassin tchadien. Dès lors, comment s'est articulé le « complexe de sécurité » régional intégré de la FMM dans la lutte contre le jibadisme autour du lac Tchad ? Le recours simultané au constructivisme réaliste comme cadre d'analyse et le néo institutionnalisme comme grille théorique, associé à des enquêtes ethnographiques réalisées au quartier général de cette force, démontrent que ce dispositif d'action publique est un cadre objectivé de rationalisation de l'action publique sécuritaire qui subodore in fine la construction d'un complexe de sécurité intégré.

Mots-clés : *pragmatisme, jibadisme, complexe de sécurité intégré cristallisation.*

Abstract :

The Multinational Joint Task Force is an operational security public action instrument, created by the States members of the Lake Chad Basin Commission to fight against jihadist terrorism. It is the product of a desire to pacify the sub-regional order. Before, a Multinational Joint Security Force created in 1994, it was revitalized and given a new mandate with a view to adapting it to the new threat present: jihadism. This article aims to analyze the latter as the objectified result of an endogenous desire to homogenize security policies in the Chad basin. Therefore, how was the integrated regional "security complex" of the Multinational Joint Task Force articulated in the fight against jihadism around Lake Chad? The simultaneous use of realist constructivism as a framework for analysis and neo-institutionalism as a theoretical grid, associated with ethnographic surveys carried out at the headquarters of this force, demonstrate that this public action mechanism is an objectified framework for rationalizing action public security which ultimately hints at the construction of an integrated security complex.

Keywords: *pragmatism, jihadism, crystallization integrated security complex*

Introduction

Depuis la fin du XX^e siècle et le début du XIX^e siècle, diverses attaques terroristes sont systématiquement perpétrées dans le monde. Cette situation apocalyptique qui génère une frayeur totale a engendré un tôle d'indignations au sein de la communauté internationale depuis les attentats célèbres des tours jumelles du *World Trade Center* de 2001. Pour une frange de la communauté scientifique, ces attaques spectaculaires en plein cœur de New York, affermissent l'idée de l'impuissance de la puissance (Badie, 2004 : 7) américaine. Les mouvements terroristes jadis établis dans des espaces circonscris du proche et Moyen Orient, se sont transnationalisés en établissant des *katiba*¹ un peu partout dans le monde. Bien que naguère jouissant d'un statut d'acteurs controversés, ces groupes terroristes structurent désormais la scène internationale au regard de la portée de leurs actions (Mandjem, 2020) mortifères. Le terrorisme djihadiste depuis lors hissé au panthéon des menaces à la sécurité, est porteur d'une violence mue par un souci de retour aux sources traditionnelles d'un islam pur qualifié *d'islam salaf*. Pour ce faire, son émergence est l'une cause de réajustement du dispositif sécuritaire² des Etats. Pour certains travaux scientifiques, les mouvements jihadistes présents en Afrique (Cillier, 2004 : 81-100) sont issus de leur allégeance aux jihadistes internationaux. Même s'il faut reconnaître avec Jackie Cilliers qu'il existe des mouvements terroristes internes. En un mot, le jihadisme en Afrique résulte d'une imbrication entre mouvements jihadistes internationaux et leur filiale interne : on parle donc de jihadisme glocal.

Effet induit de la mondialisation, le jihadisme international a fait son entrée en Afrique durant les années 1990, à travers de l'effet *spill over* d'alliances clandestines contre l'expansionnisme soviétique couplé du retour d'anciens combattants afghans de la Lybie. On peut y adjoindre l'annulation de la victoire électorale du Front Islamique du Salut (FIS) en 1992 qui s'est transformé en Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat en 1998 (GSPC). Confrontés à une menace déterritorialisée de cette ampleur, les États du monde ont opté pour une synergie d'actions allant dans le sens de la coopération internationale fédérant des

¹ Renvoi aux filiales terroristes.

² Entretien avec le Lieutenant Rostand Menye Fedherbe, Officier de l'armée de l'air, Premier Secrétaire au bureau du Conseiller Militaire du Secrétaire Exécutif de la CBLT, N'Djaména, 26/06/2017.

alliés/rivaux et ennemis/alliés. Cette stratégie « objectivée » qui favorise la création d'instruments d'actions publiques opportunes, teintées de rationalités étatiques sous-jacentes, s'inscrit dans une volonté manifeste de communalisation (Menguele, 2017 : 43-61) des stratégies de ripostes. Depuis lors, l'Afrique faisant face à une menace non accommodante (Zookzo, 2020 : 37), est contrainte de s'inscrire dans des stratégies d'adaptation de son dispositif de sécurité continentale.

La possibilité conférée aux États africains par la charte des Nations Unies de doter leurs Communautés Economiques Régionales d'instruments de sécurité, en s'appuyant sur le principe de subsidiarité conféré par ladite Charte, permet à ces derniers d'agir d'eux-mêmes en cas de crise sécuritaire³. C'est fort de ce principe qu'en Afrique subsaharienne, une menace de nature interne au Nigéria, en se régionalisant dans toute la sous-région par le truchement de la « fin des territoires (Badie, 2014 : 6) ait suscité une réaction pragmatique des États touchés du Bassin du lac Tchad. La création d'une force d'action et non d'interposition, est une aubaine qui fait de cette force une référence dans le monde⁴. Sa réo-pérationnalisation en juillet 2015 avec pour mandat de mener des opérations cinétiques et non cinétiques consolide sa volonté de créer un « complexe régional de sécurité intégré ». La FMM est une initiative endogène et plus particulièrement nigériane dès ses lieux que l'on situe au huitième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la CBLT⁵ tenu en 1994. Pis, les opérations militaires conjointes qu'elle mène sur le terrain justifient son pragmatisme. Elle a pour mandat « la création d'un environnement stable et sécurisé, et la restauration de l'autorité de l'État » dans les quatre États riverains du lac Tchad. Il s'agit de sécuriser cet espace lacustre, site d'intégration pour les peuples frontières qui y vivent et qui s'y ravitaillent en permanence. Ce lac est doté de ressources d'approvisionnement pour les populations riveraines et couvre une superficie estimée à environ 2 397 424 km², soit 8 % de la superficie du continent africain.

Un état de l'art critique portant sur la pacification de l'ordre régional, qui favorise de construction des politiques sécurité, se sédimente en deux grandes approches paradigmatiques qui bien que bigarrées, s'entremêlent

³ Charte des Nations Unies.

⁴ Entretien avec le Lieutenant Rostand Menye Fedherbe, Officier de l'armée de l'air, Premier Secrétaire au bureau du Conseiller Militaire du Secrétaire Exécutif de la CBLT, N'Djaména, 26/06/2017.

⁵ Recueil des décisions des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernements de la CBLT, 1964-2010, p.35.

réciiproquement. Pour ce faire, la première approche estime que les politiques de sécurité s'inscrivent dans un cadre multilatéral marqué par une kyrielle d'acteurs. Ici, les organisations internationales sont des instances de légitimation de paix au sens de guillaume (Devin, 2011 : 5). Cette approche multilatérale réunit les travaux bâtis sur les communautés de sécurité et (autour des figures telles que Deutsch (Deutsch, 1957 :), Buzan (Buzan, 1991 : 190, Adler et Barnett (Adler & Barnett, 1998 : 5), Abdelhak Bassou et Hajar El Alaoui ; les organisations internationales (Amélie Blom et Frédéric Charillon, Smouts et Devin) les îlots de paix (Joseph Nye, 1971 : 55). Quant – à la seconde approche qualifiée de politique étrangère, elle insiste sur le fait que les politiques internationales de sécurité émanent exclusivement des politiques extérieures (Morin, 2013 : 13) des États ou mieux des *high politics* calquées sur l'intentionnalité (Petite Ville & Smith, 2014 : 437-446) des décideurs rencontrés au sommet d'État. Si la politique étrangère renvoie à la façon dont un État façonne son environnement international au sens des études positivistes, elle se sédimente à son tour en approches réductionnistes (Mwayila Tshiyembe et autres réalistes), et post souveraines (les dynamiques de réinvention du Léviathan). Les politiques de sécurité sont considérées comme des programmes consensuels élaborés par des acteurs hétéroclites qui visent à résoudre des crises précises. La construction d'un complexe régional de sécurité intégré selon la phraséologie buzanienne, contribue à la pacification du pourtour du lac Tchad.

Un déblayage sémantique atteste le pragmatisme des États dont il est question, est expression empreintée à la philosophie (Lavelle, 2007 : 45) dérivée du grec *pragmata* (affaires). Il envisage de transcender des données factuelles évidentes, pour appréhender la signification profonde des choses. La stratégie régionale (Chouala 2015-2016 : 12-34) des États membres du BLT, s'inscrit dans une vision pragmatique qui légifère des choix ponctuels objectivés par des rationalités étatiques bigarrées au sein de la FMM. Ce pragmatisme est révélateur à la fois, d'un certain sursaut d'orgueil africain, et d'une volonté manifeste d'africaniser les politiques de sécurité militaire à travers l'intervention directe des forces armées des pays riverains par souci de restauration de la paix (Mandjem, 2016 : 36-74). Désormais les coalitions de sécurité sont au cœur des politiques de sécurité dans une Afrique traversée par des conflits ouverts et latents. Cette dernière ne passe plus par les opérations de maintien de la paix en désuétude (Tercinet, 2012) depuis l'écroulement du rideau de fer de

Berlin, mais à travers la prolifération d'instruments d'actions publiques sécuritaires propres au continent africain. La communautarisation des politiques de sécurité, face à la menace Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad, semble être la solution idoine à l'adoption des programmes consensuels négociés (Charillon, 2002 : 391-422). Même si la mobilisation associative sécuritaire (Badie & Smouts, 1999) remet en cause la souveraineté de l'État, la construction d'un complexe de sécurité intégré au sens Buzanien (Buzan 1991 : 190) entendue comme *“un groupe d'État dont les soucis primordiaux sont si étroitement liés que la sécurité des uns ne saurait être séparée de celles des autres”* fait sens.

Depuis 2015, la force a mené des opérations louables dans le strict respect du droit international. Et, le succès des opérations qu'elle mène, est en partie lié aux apports de partenaires stratégiques européens aux côtés des forces armées africaines sous l'aval de l'institution panafricaine. Elle s'est dotée de capacités tactico-opérationnelles pour mener à bien ses opérations de lutte contre Boko Haram. Le fil d'Ariane qui constitue l'ossature de cet article est de savoir, comment s'est articulé le *“complexe de sécurité”* régional intégré de la FMM dans la lutte contre le jihadisme dans le pourtour du lac Tchad ? Pour étayer notre propos, le recours simultané au constructivisme réaliste comme cadre d'analyse et le néo-institutionnalisme dans ses différentes variantes comme grille théorique, nous permettront ainsi d'analyser les identités et les représentations qui structurent la mise en place d'un instrument d'action publique sécuritaire telles que la FMM. Par le canal du constructivisme réaliste de Samuel Barkin, il s'agit ici d'analyser les intérêts et valeurs qui structurent les identités des États impliqués. Une menace ponctuelle telle que Boko Haram favorise la construction d'alliances stratégiques qui permet aux États impliqués, de triompher face à un ennemi commun (Barkin, 2003 : 325-342). À partir d'enquêtes empiriques réalisées en territoire tchadien plus précisément au siège de la commission du bassin du lac Tchad sis à N'Djaména du 01 Août au 6 Septembre 2020 avec certains experts sur la question, il en ressort que la FMM représente comme un résultat objectivé d'un processus *“d'homogénéisation”* des initiatives de riposte sécuritaires (I). La sanctuarisation de la menace djihadiste favorise la construction d'alliances interétatiques qui contribuent toutes à la construction d'un *“complexe de sécurité intégré”* (II).

1. La Force Multinationale Mixte, résultat « objectivé » d'un processus d'homogénéisation des politiques de sécurité des États riverains au lac Tchad

L'émergence d'institutions sécuritaires de stabilisation du BLT, informe à suffisance sur les motifs de leur construction. En effet, la FMM fruit d'alliances stratégiques est l'aboutissement de tractations historiques (1,1) singulières. Le souci populationnel (Machikou, 2005-2010 : 8) dont fait montre cette dernière, concoure à la légitimation de son action de sécurisation (1,2).

1.1. Le process tracing et figuration de la FMM comme instrument d'action publique sécuritaire dans le BLT

Le *process tracing*, accorde un primeur à la configuration historique. Il met l'accent sur l'analyse séquentialisée des trajectoires historiques institutionnelles. Il s'agit donc de revenir sur son historicité (1.1.1), pour par la suite, ergoter sur sa réopérationnalisation (1.1.2).

A

1.1.1. La Force Multinationale Conjointe de Sécurité (FMCS), un instrument d'action publique initié par le Nigéria dans le BLT

Le néo-institutionnalisme dans sa variante historique met en relief le changement institutionnel (Saurugger, 2009 : 210) qui transcende l'idée *path dependency* (Pierson, 1994 : 45). Pour faire bref, disons qu'un dispositif de sécurisation tel que la FMM, jadis FMCS, est le produit des dynamiques mutationnelles. La FMM est dès le départ un projet individualiste nigérian de lutte contre le grand banditisme militaire transfrontalier promoteur d'une économie criminelle informelle. Elle fut jadis composée des troupes nigérianes qui opéraient en liaison avec les agences de sécurité des pays frontaliers au lac Tchad. En dépit du faible dispositif déployé par les États pour sécuriser cette sous-région, le phénomène de brigands transfrontaliers s'est poursuivi. Considérant donc la situation d'insécurité croissante dans la zone du BLT, les Chefs d'État ont décidé : « de mettre immédiatement sur pied une force conjointe de sécurité avec un mandat bien défini et un appui aussi bien politique que logistique. »⁶.

⁶Cf. Recueil des décisions des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernement de la CBLT 1964-2010, vol I./DRCIDSD, Yaoundé, Avril, 2011, pp.39-40.

En 1998, elle a reçu le soutien d'autres pays riverains avec le déploiement respectif des contingents nigériens, tchadiens aux côtés de leurs homologues. Toutefois, avec l'assassinat spectaculaire de Mohammed Youssouf en 2009, elle sera dissoute et entrera en hibernation dans un contexte d'insécurité généralisée. Ainsi, lors du 14^{ème} sommet ordinaire des Chefs d'États et de Gouvernement de la CBLT tenu le 30 Avril 2012 à Ndjamena, ils ont décidé de réactiver et de redynamiser la FMM en l'adaptant à la nouvelle donne qui n'est rien d'autre que la montée en puissance de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad. La globalisation de cette menace conduira à un appel à la mobilisation internationale avec le sommet de Parsi de 2014.

1.1.2. La FMM, de l'appel à la mobilisation internationale à sa réo-pérationnalisation

L'État postcolonial africain construit sous le modèle centre/périphérie laisse prospérer des groupes criminels privés qui contestent en permanence ses fondements régaliens. Comme le souligne un faisceau d'indices factuels, l'UA depuis 2015 a adopté cette force en se référant aux décisions du Sommet de Paris d'appel à la Mobilisation internationale. Par souci d'efficacité, conformément à son acte constitutif de 2003, l'UA a décidé d'établir une plateforme de coopération avec les Communautés Economiques et Régionales (Tamekamta, 2016 : 54-62). Pour se faire, dans des situations conflictuelles comme dans le BLT, elle déploie une gamme d'instruments qui peut être mobilisée par le canal d'une forte cohésion interétatique. Dès lors, la solution se doit de venir désormais de l'interne. Cette endogénéisation des politiques de sécurité traduit la volonté des leaders politiques africains, d'impliquer leurs propres instruments politico sécuritaires dans la résolution des crises. La FMM induit une rupture avec le viel paternalisme occidental sécuritaire, qui pendant belle lurette, régissait les interventions sécuritaires en Afrique. Ce pouvoir symbolique (Bourdieu, 2011, 14) de croyance en une africanisation de gestion des conflits, est hérité de la pensée des pères fondateurs de l'OUA.

Dès 2015, la FMM connaîtra une réo-pérationnalisation avec des objectifs bien définis visant à assurer le rétablissement total de la sécurité dans le BLT. Pour faciliter la coopération sécuritaire, cette dernière dispose d'un forum de gouverneurs de cette région, qui depuis 2017, s'appuie sur la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de

résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram.

1.2. La Force Multinationale Mixte et la rationalisation de l'action publique sécuritaire

La rationalisation de l'action publique sécuritaire n'a de sens que si cette dernière demeure coalisée (1.2.2). Toute chose qui nous permet de faire un inventaire des opérations pragmatiques effectuées par la FMM sur le théâtre d'opérations (1.2.2).

1.2.1. La Force Multinationale Mixte produit d'alliances interétatiques stratégiques opportunes

Les alliances interétatiques stratégiques sont désormais au cœur des politiques de sécurité dans un monde glocalisé. Depuis les années 1990, elles subodorent des regroupements interétatiques ponctués par des logiques d'interdépendances qui concourent à leur formation. Elles traduisent implicitement l'échec des Opération de Maintien de la Paix. Dans un « temps mondial » déterritorialisé, la construction d'alliances interétatiques justifie à la fois l'institutionnalisation d'une forme de coopération dans la concurrence, mais beaucoup plus, l'échec du monopole de prestation sécuritaire par les Nations Unies.

La FMM saisie sous le prisme d'instrument d'action publique (Lascoumes & Legales, 2012 : 83), est porteuse de sens. Elle façonne les croyances des Etats membres à travers l'institutionnalisation des valeurs pacifiques. Si selon Lemieux l'alliance renvoie à « un ensemble plus ou moins concret plus ou moins durable d'acteurs, dont les coalitions ne seraient qu'un type parmi d'autres » (Lemieux 1998 : 35) », la FMM fut créée dans le cadre d'une sécurisation du cadre régional. C'est une coalition d'États créée de façon spontanée, par l'entremise d'une sociation d'efforts interétatiques consentis au préalable. La réinstauration des conditions de normalité par la FMM dans le bassin du lac Tchad, est mue par une trilogie d'intérêts : « les intérêts directement liés au conflit, aux grandes lignes de politiques étrangères et à la politique intérieure » (Tardy, 2009 : 42).

1.2.2. Panorama sur les opérations pragmatiques de la Force Mixte

Dans la stratégie régionale de lutte contre le groupe la lutte contre Boko

Haram, la zone d'opérations de la FMM est définie par les États touchés. Elle se structure ainsi qu'il suit : la quatrième région militaire du Tchad ; la quatrième région militaire interarmées du Cameroun (département du Logone et Chari, Mayo Tsanaga) ; la cinquième région militaire du Niger (Maine Soroa, Diffa, Bosso, et Nguigmi) et la zone déploiement de la septième division dans le nord-est du Nigéria (Gubioo, Mobbar, Guzamala, Kukawa, Monguno, Marte, Baga, Ngala, Kalabalge, Dikwa). Les contingents de la FMM opèrent librement dans la zone d'opération. Ainsi le déploiement des effectifs de la FMM est structuré en 4 secteurs : le secteur N° 1 dans la région de l'extrême Nord Cameroun a pour poste de commandement Maroua ; le secteur N° 2 au Tchad avec pour Poste de commandement Bagasola ; le secteur N° 3 est au Nigéria avec pour poste de commandement Baga ; le secteur N° 4 est au Niger avec pour poste de commandement Diffa.

En outre, la FMM mène des opérations purement militaires, mais également des opérations à caractère civil. Pour ce qui est des opérations militaires, on peut évoquer d'une part, des opérations simultanées et les opérations d'escortes militaires, et d'autre part, les opérations conjointes et les opérations de coordinations. Les opérations simultanées sont des opérations tactiques qui supposent que chaque groupement de la force agit au même moment dans sa zone de responsabilité. Ces dernières sont implémentées par les armées constitutives de la FMM de façon concomitante. Elles nécessitent pour leur succès, des concertations entre les différents commandements de secteurs marquées par la présence du commandant de la FMM qualifié de superviseur général des opérations. Ces opérations consistent à mener des offensives contre des groupes extrémistes à travers des opérations de ratissage conduisant aux fouilles systématiques, visant à neutraliser les partisans des groupes extrémistes. Quant aux opérations d'escortes militaires, elles ne sont ni offensives ni défensives, elles mettent l'accent sur la vigilance des forces de sécurité lors des déplacements des individus, des organisations non gouvernementales, des convois de véhicules civils sur les axes routiers à risques. Les opérations civiles quant à elles sont foncièrement humanitaires.

2. La construction d'un complexe de « sécurité régionale intégrée » dans le Bassin du Lac Tchad

Le statut de complexe régional conflictuel, est lié au fait que s'entremêlent un ensemble de facteurs qui favorisent la matérialisation de conflits ouverts. Ce complexe de sécurité intégré véhicule des dynamiques d'interdépendances sécuritaires (2,1) qui structurent l'action concertée. Pour cela, la coopération entre égoïstes et rivaux est une initiative utilitariste (2,2).

2.1. L'interdépendance sécuritaire comme logique structurante de l'action publique sécuritaire dans le bassin du lac tchadien

Dans la pacification de l'ordre régional, la rhétorique sécuritaire qui relativise l'égoïsme de certains États (2.1.1) induit une implication de toutes les composantes transnationales (2.1.2).

2.1.1. La rhétorique sécuritaire et la relativisation de l'égoïsme

La prise de conscience du danger que représente le jihadisme parti du Nigéria pour s'étendre dans tout le BLT, a contribué d'une manière ou d'une autre, à la mise à l'écart de l'égoïsme d'antan qui structurait la coopération sécuritaire bilatérale et multilatérale entre le Nigéria et ses États voisins. Deux éléments clefs ont favorisé l'érection d'une dynamique coopérative : il s'agit d'une part de l'arrivée au pouvoir du président Muhammadou Buhari, qui contrairement à son prédécesseur Good Luck Jonathan fortement critiqué à plusieurs reprises par ses homologues, a su faire preuve de pragmatisme en faisant de la lutte contre le jihadisme l'une de ses priorités durant son mandat à la tête de la République fédérale du Nigéria. De par son passé de général, il a consenti avec ses homologues chefs d'État, de mettre l'accent sur la nécessité pour tous les États touchés par le terrorisme, non seulement de mobiliser l'ensemble de leurs forces militaires, mais aussi de renforcer les liens de coopérations avec les pays voisins.

D'autre part, la vitalité de la diplomatie s'est consolidée par le déploiement des forces armées au sein des territoires voisins. Tel fut le cas de l'arrivée du contingent tchadien à Kousserie accompagnée par le feu Maréchal Déby Itno⁷. Pour ce qui est d'autres forces, les réticences à

⁷ Entretien avec un capitaine Tchadien au lieu-dit Shagoua le 7 -08 -2022 à 17 h 30 min

l'intervention de certains contingents voisins sont mues par un passé tumultueux. Tel est le cas probant du Cameroun et du Nigéria. Cette diplomatie coopérative se cristallise par des transactions collusives entre les chefs d'État. On comprend donc aisément les différentes visites officielles de 2015 du 3 juin au Niger, du 4 juin au Tchad, du 1 août et en fin du 29 juillet au Cameroun. Ces visites visaient à apaiser les relations tendues entre certains États notamment en ce qui concerne les États ayant des différends frontaliers. Il s'agit du point de vue stratégique, de construire une alliance régionale forte visant à affronter le groupe jihadiste⁸.

2.1.2. L'implication de la communauté toute entière face à la défense d'une identité régionale commune

Usitée en sciences sociales, la communauté est un concept qui déteint un sens en fonction des sensibilités des différentes chapelles des sciences sociales. En sociologie, les figures de proue telles que Ferdinand Tonnies et Durkheim l'évoquaient déjà. Si en droit elle met l'accent sur la dimension formelle, pour Bénédicte Anderson dans une posture psychologique, elle renvoie une communauté politique imaginaire. Ainsi, l'adhésion à la communauté résulte d'une imagination (Anderson, 2002 : 20). Le BLT dispose dans ce sens, d'une kyrielle de communautés dont la vitalité des rapports transnationaux va jusqu'à remettre en cause du tracé des frontières héritées de la colonisation. La sécurisation de cette sous-région par ces peuples rencontrés de part et d'autre les frontières [kotoko, bornouans, haoussa, arabes, etc.] qui partagent des affinités culturelles, est fonction de leurs rapports avec les États. En contexte d'insécurité, ils se regroupent et constituent des rideaux de fer au niveau des frontières. Il convient de rappeler que, leurs pratiques sociales en contexte de paix ou d'insécurité sont encadrées par l'État. Dans ce sillage, ces communautés ethniques transnationales constituent des comités de vigilances et participent par ricochet à la défense de la région du BLT. La sécurisation de cette région est donc collective, car, elle implique tous les acteurs transfrontaliers. Si les politiques de sécurité dans le BLT sont plurielles, les communautés ethniques transnationales que l'on y rencontre à travers leurs pratiques sociales sont des acteurs clefs. Dès ses lueurs, le principe de sécurité collective que l'on pouvait situer en

⁸ Rfi, « Cameroun : le président nigérian Muhammadu Buhari en visite au Cameroun en visite officielle », in amp.refi.fr consulté le 13-07-2022 à 13H30 min.

contexte post second conflit mondial visait à une égalisation des forces entre les deux super-grands qui furent entre autres l'URSS et les USA. Aujourd'hui, l'implication systématique des communautés justifie la thèse de la guerre totale. Notons quand même que, la FMM recèle dans sa composition interne la trilogie police, militaire, civile. Et, certains États dans cette sous-région sont considérés comme pionniers en matière de construction des comités de vigilance. C'est pourquoi « au sein de la FMM, il n'y a pas à ma connaissance de comité de vigilance. Certains pays tels que le Cameroun et le Nigéria en disposent⁹ ».

2.2. La modification profonde du comportement coopératif

L'implémentation des rapports de coopérations est conforme à l'hypothèse axelrodienne de donnant/donnant entre associés/rivaux et méfiante. Celle-ci induit pour ce faire l'adoption des politiques de sécurité *sui generis* (2.2.1) qui cristallisent des affinités et des contrôles réciproques interétatiques (2.2.2).

2.2.1. L'adoption de politiques sécuritaires sui generis

De façon remarquable depuis près d'une décennie, la construction des problèmes publics internationaux a révisé l'échelle d'analyse des politiques de sécurité. Ce renouvellement d'arènes de gestion des problèmes relatifs à la sécurité laisse prospérer l'ingénierie étatique (Caplan & Pouligny, 2005 : 123-138) dans un cadre communautaire. La spécificité de ces programmes de sécurité entretient un lien étroit avec leur adéquation aux défis présents. Les mécanismes de fabrique de l'action publique, ont désormais pour référentiel, les travaux sur l'europanisation (Dumoulin et Saurugger, 2010 : 9-24). Ils subodorent un certain transfert de loyauté du cadre national vers le cadre communautaire. Dans la construction de l'agenda international, les défis locaux sont intégrés dans les enjeux communautaires (Severino & Ray, 2011 : 5-44). Il devient quasi impossible de saisir la sécurité dans un cadre strictement national (Wasinsky & Morseilli, 2011). Les politiques de sécurité dans le BLT sont des politiques spécifiques, au sens où, le référentiel global sectoriel est désormais la sécuritization de la sous-région. Ce sont au sens d'Yves Surel des politiques communautaires

⁹ Entretien avec Colonel Marc Houndji, Chef de cellule J9 au Quartier Général FMM, le 24 Aout 2022 à 13 h.

singulières (Hassenteufel & Surel, 2000 : 8-24) qui correspondent aux difficultés rencontrées dans le BLT.

En substance, ces politiques communautaires qui sont en outre portées par la CBLT, institution créée en 1964, font montre de ce que « l'action communautaire est attachée à des dynamiques ou à des objectifs particuliers, des structures d'intérêts qui déterminent l'action publique dans le sens d'une intégration négative. L'entrée dans le cadre européen comme centre de décision se fait à travers la mobilisation d'éléments cognitifs normatifs » (Ibid). L'instrument qui produit ces politiques qui font la jonction sécurité/développement n'est rien d'autre que la FMM. L'intergouvernementalisme contribue à l'harmonisation de ces politiques. Bien qu'au sein de la FMM nous disposons d'une double culture stratégique anglo-saxonne et française.

2.2.2. Les liens d'affinités et les contrôles réciproques

Le bassin du lac Tchad, est une région historiquement construite, constituée d'États qui jadis unis furent séparés par la logique berlinoise du tracé arbitraire des frontières. La stratégie sécuritaire régionale implémentée dans un contexte de vulnérabilité constitue une palette de mesures communes aux États riverains. Si les alliances renvoient à un ensemble de relations stratégiques qui généralement en Afrique sont occasionnelles, elles sont porteuses d'une forte croyance en l'action collective. La sécurité dans le BLT se trouve désormais dans la satisfaction méthodique des besoins fondamentaux (Badie, 2021 : 6). Malgré les antagonistes qui au gré des conjonctures perdurent et restent pour l'instant inquiétants, les États participant à la sécurisation du BLT coalisent leurs efforts à travers la dotation des contingents pour sauvegarder les bénéfices qui leur auraient échappés individuellement.

Pour ce faire, le renforcement des liens d'affinités transnationaux permet d'atténuer d'éventuels dilemmes de sécurité qui pourraient survenir si l'un des États aurait des vellétés de puissance. C'est pourquoi la dotation exclusive du poste de commandement de la force au Nigéria est perçue par certains acteurs comme une volonté manifeste pour ce pays de réaffirmer son leadership qu'aucun autre pays de la sous-région ne peut contester. Même si l'on peut relativiser en disant que, l'épicentre de la menace est Maiduguri au Nigéria et par conséquent, l'essentiel de la menace se trouve au Nigéria. Il est donc judicieux que cette fonction lui revienne. Autrement dit, il s'agit de contenir systématiquement les

vellités et caprices des États membres afin d'exercer pour la suite un droit de regard sur la conduite des uns et des autres. Les liens d'affinités entre États membres de la CBLT, traduisent des relations de collaborations qui sont rythmées au gré des intérêts respectifs. C'est donc l'occasion de contrôler le comportement des uns et des autres.

En guise de conclusion, disons que la FMM est un cadre institutionnel sécurisation du Bassin du Lac Tchad qui en son sein, réunit les contingents États membres du Bassin du Lac Tchad associés au Bénin. Son pragmatisme sur le théâtre d'opérations et les différentes opérations qu'elle mène au quotidien avec l'appui de ses partenaires stratégiques font d'elle, un référentiel en matière restauration de paix au monde. Contrairement aux forces d'interposition, elle est le parangon par excellence d'endogénéisation des politiques de sécurité. C'est en un mot, le symbole d'une alliance interétatique d'intérêts qui est vouée à se perpétuer au gré de la mutation de la menace.

Notes

- Charte des Nations Unies de 1945.
- Entretien avec Colonel Marc Houndji, Chef de cellule J9 au Quartier Général FMM, le 24 Aout 2022 à 13 h.
- Entretien avec le Lieutenant Rostand Menye Fedherbe, Officier de l'armée de l'air, Premier Secrétaire au bureau du Conseiller Militaire du Secrétaire Exécutif de la CBLT, N'Djaména, 26/06/2017.
- Entretien avec un Capitaine Tchadien au lieu-dit Shagoua le 7 -08 -2022 à 17 h 30 min.
- Recueil des Décisions des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernements de la CBLT, 1964-2010.

Références bibliographiques

Adler Emmanuel & Michel Barnett (1998), *Security Community*, Cambridge, Cambridge University Press.

Anderson Benedict (2002), *L'imaginaire National*, Paris, La Découverte, 4^e éd.

- Badie Bertrand & Marie Claude Smouts** (1999), *Le retournement du monde: Sociologie de la scène internationale*, 3^e édition revue et mise à jour, Paris, Presse de Science Po.
- Badie Bertrand** (2021), *Les puissances mondialisées. Repenser la sécurité internationale*, Paris, Odile Jacob.
- Barkin Samuel** (2003), « Realist constructivism », in *International Studies Review*, Vol.5, n° 3, pp.325-342.
- Bourdieu Pierre** (2001), *Langage pouvoir symbolique*, Paris, Fayard.
- Buzan Barry** (1991), *The people, state and fear : an agenda for international security Studies in the post-cold war*, New York, Harvester Wheatsheaf, 2^e édition.
- Caplan Richard & Beatrice Pouligny** (2005), « Histoire et contradiction du state building », in *Critique Internationale*, n° 28, Vol.3, pp.123-138.
- Charillon Frédéric** (2002), « Vers la régionalisation de la politique étrangère », in Frédéric Charillon (dir.), *Politique Etrangère. Nouveau regards*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.391-422.
- Chouala Yves Alexandre** (2015-2016), « La stratégie sécuritaire régionale de lutte contre boko haram : dynamiques et dissonances », in *Polis RCSP*, Vol.20, n°1-2, pp.12-34.
- Cilliers Jakkie** (2004), « L'Afrique et le terrorisme », in *Afrique Contemporaine*, Printemps, pp.81-100.
- Deutsch Karl et al** (1957), *Political community and North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press.
- Devin Guillaume et Marie Claude Smouts** (2011), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin.
- Dumoulin Laurence, Sabine Saurugger** (2010), « Les policy transfer studies : analyse critique et perspectives », in *Critique Internationale*, n° 48, pp.9-24.
- Franck Petiteville et Andy Smith** (2006), « Analyser les politiques publiques internationales », in *Revue Française de Science Politique*, Vol.56, pp.357-366.
- Hassenteufel Patrick & Surel Yves** (2000), « Des politiques publiques comme les autres ? Construction de l'outil d'analyse des politiques européennes », in *Politique Européenne*, n° 1, Vol.1, pp.8-24.
- Lascoumes Pierre et Le Gales Patrick** (2012), *Domaines et approches. Sociologie de l'action publique*, 2^{ème} édition Armand Colin, Paris.

- Lavelle Sylvain** (2007), *Les philosophies et la relation entre théorie pragmatique et technique*, L'Harmattan, Paris.
- Lemieux Vincent** (1998), *Les coalitions, liens transactions et contrôles*, Paris, PUF.
- Machikou Ngameni Nadine** (2005-2006), « Les chemins d'un État observateur Contribution des observatoires régionaux de santé », Thèse de Doctorat P.b. D en Science Politique, Tome I Université de Picardie, Jules Verne, Faculté de Droit et de Science Politique.
- Mandjem Yves Paul** (2015-2016), « Le maintien de la paix en Afrique : Essai d'analyse politiste du procès de l'africanisation de la gestion des conflits », in *Polis RCSP*, Vol.20, n°1-2, pp. 36-74.
- Mandjem Yves Paul** (2020), « Les groupes djihadistes et les relations internationales. Contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad », in *Cahier de Thucydide*, n° 27, Avril ;
- Morin Jean Frédéric** (2013), *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin.
- Nye Joseph** (1971), *Peace in part integration and conflict in regional organization*, Little, Brown.
- Petiteville Franck & Smith Andy** (2014), « Les politiques publiques internationales », in Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot & Pauline Ravinet, *Dictionnaire des politiques publiques*, 4 édition précédée d'un nouvel avant-propos, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, pp. 437-446.
- Pierson Paul** (1994), *Discantling the welfare state*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rfi** (2020), « Cameroun : le président nigérian Muhammadu BUHARI en visite au Cameroun en visite officielle », in amp.refi.fr consulté le 13-07-à 13H30 min ;
- Samuel Barkin** (2003), « Realist constructivism », in *International Studies Review*, Vol.5, n° 3, pp.325-342.
- Saurugger Sabine** (2009), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Erudit.
- Severino Jean Michel & Olivier Ray** (2011), « La fin de l'aide publique au développement : mort et renaissance d'une politique publique globale », in *Revue d'Economie du Développement*, n° 1, Vol.19, p.5-44 ;

- Surel Yves** (2018), « La mécanique de l'action publique le process tracing dans l'analyse des politiques publiques », in *RFSP*, vol.68, pp.991-1014 ;
- Tamekanta Alphonse Zozime** (2016), « L'engagement des Etats africains en matière de sécurité en Afrique centrale. Contraintes et enjeux de la coopération UA-CEEAC », in *Journal of african centured solutions in peace and security*, Vol.1, Septembre, 54–62 ;
- Tardy Thiery** (2009), *Gestion de crise maintien et consolidation. Acteurs, activités défis*, Bruxelles, Editions de Boeck.
- Tercinet Josiane** (2012), *Le maintien de la paix et sécurité internationale*, Bruxelles, Bruylant.
- Wasinsky Christophe & Valentina Morseilli** (2011), « Comment se construit l'agenda sécuritaire internationale ? », in *Revue Internationale et Stratégie*, n° 82, pp.77-85.